

**L'étudiant :**

NOM-----Prénom-----

Date de naissance----- adresse mail-----

Adresse postale-----

Téléphone : domicile----- Portable-----

Quelle sont les études que vous suivez pour cette année 2022/2023 ; précisez le niveau, la filière et le lieu :

Êtes-vous déjà boursier : OUI - NON : Si vous oui précisez :-----

Demande de bourse en cours : OUI - NON : Si vous oui précisez :-----

Votre cursus scolaire (à partir du baccalauréat) :

Année scolaire	Diplômes obtenus/ou année préparée	Intitulé	Etablissement
<i>Exemple : 2021/2022</i>	<i>1<sup>ère</sup> année DEUG</i>	<i>Biologie</i>	<i>UFR Dijon</i>

(barrer les mentions inutiles>) **Père ou mère du candidat boursier ou son représentant légal**

Nom-----Prénom-----

Adresse postale-----

Téléphone :-----

**Composition du foyer :**

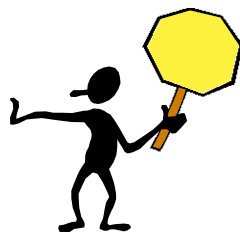
Parents de l'étudiant				
NOM	Prénom	Poste et nom de l'employeur	Observations ( sans emploi, dates...)	
Frères et sœurs de l'étudiant				
NOM	Prénom	Date de naissance	Situation (salarié Ecolier,étudiant)	Établissement scolaire ou employeur

 Je ne remplis pas le tableau car je suis enfant unique.**Le candidat déclare sincères et véritables les renseignements fournis.**

Le-----

Signature :

**BOURSE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023**



**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT  
ACCEPTÉS ET TRAITÉS.**

**Dépôt des dossiers avant le 10 octobre 2022**

**AU-DELÀ DE CETTE DATE  
LES DOSSIERS SERONT REFUSÉS.**

**Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT dans le cas d'une 1<sup>ère</sup> demande :**

- Le « dossier de candidature » dûment complété.
- Copie du livret de famille
- Certificat de scolarité en cours
- Dernier diplôme obtenu. Dans le cas échéant copie du baccalauréat
- Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2021 (signée et datée)  
L'avis d'imposition ou de non-imposition doit être photocopiée intégralement afin qu'apparaissent obligatoirement : la personne imposable et son adresse ; l'année d'imposition ; le revenu imposable net et le nombre de parts.
- Copie d'un justificatif de domicile si l'étudiant est logé à titre onéreux .  
Attention, sur le justificatif (contrat, quittance...) doit apparaître une date relative à l'année scolaire 2022/2023 l'adresse du logement ainsi que le nom du locataire.
- Relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant impérativement.
- Si des frères ou sœurs poursuivent des études supérieures ou suivent un apprentissage, fournir les photocopies le prouvant (certificat de scolarité, attestation de l'établissement fréquenté...)
- Si l'étudiant est déjà boursier (au niveau national, départemental...), fournir les justificatifs des bourses attribuées.
- Tout document officiel justifiant une variation importante des ressources familiales (perte d'emploi des parents par exemple)

**Dans le cas d'un renouvellement :**

**Pas de livret de famille**

**Diplôme obtenu fin d'année scolaire précédente, uniquement**

**RAPPEL :**

**La bourse communale est destinée aux étudiants ayant obtenu leur baccalauréat  
(général ou technologique) et poursuivant des études supérieures.**

**Tous les documents doivent être transmis par mail à l'adresse suivante :  
mairie@moneteau.fr**